JUSTICE

«Ce programme m'a sauvé la vie»

Sortir d'anciens délinquants de leur trajectoire néfaste, c'est ce que visait le projet pilote «Objectif Désistance». Une étude de l'Université de Lausanne confirme son succès. «Ce programme m'a sauvé la vie», déclare un participant jurassien.

L'organisation d'activités sociales et culturelles aide les anciens détenus à renouer avec la société, à reprendre confiance en eux et finalement à sortir de la délinquance. C'est cela, la «désistance».

«Le projet ‹Objectif Désistance› tel qu'il m'a été proposé a changé ma vie et m'a permis de réussir à tourner la page. Ce programme m'a sauvé la vie. Je pense que ça peut être la même chose pour beaucoup d'autres personnes.»

Ce témoignage fort est celui de Didier, jeune Jurassien multirécidiviste. Il a connu la prison durant près de 10 ans et il a réussi à sortir de la délinquance et de la drogue grâce au projet intitulé «Objectif Désistance».

Ce programme pilote mis en place, avec l'appui de l'Office fédéral de la justice, par la Commission latine de probation des sept cantons latins est arrivé à son terme après quatre ans d'expérience, ayant été prolongé d'une année en raison de la pandémie de Covid.

L'expérience a été évaluée par des professeurs en criminologie de l'Université de Lausanne. Le résultat est positif au point que le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales va développer des modules de formation afin de permettre le transfert des acquis du projet pilote en Suisse alémanique. C'est l'Office fédéral de la justice (OFJ) qui l'annonce. «L'OFJ se félicite que tous les agents de probation de Suisse romande et du Tessin soient formés à la ‹méthode désistance», déclare Reto Liniger, porte-parole.

Diminuer la récidive, impliquer la personne

L'objectif: diminuer la récidive des personnes, atteindre une insertion sociale durable avec l'abandon des comportements délinquants. La méthode: en travaillant avec la personne elle-même, en l'impliquant dans les décisions concernant son futur et en améliorant les chances de réinsertion dans sa communauté d'origine, on pourra mieux atteindre l'objectif du Code pénal, qui est d'améliorer les chances effectives de la personne de s'intégrer, explique la Tessinoise Luisella De Martini, codirectrice du projet «Objectif Désistance» (OD).

> *«On a pu démontrer qu'avec ce projet, il y a ce plus qui permet à la personne de sortir de ce contexte pathogène qui ramène la personne en prison.»*

Près de 100 bénéficiaires dans le Jura

Selon Sandrine Crevoisier, cheffe adjointe du Service juridique du canton, au total, 97 personnes suivies dans le cadre de mandats de probation jurassiens ont pu bénéficier d'une approche orientée «désistance» depuis 2019. Quelque 17 personnes ont participé à des activités visant le renforcement de leur «capital social», leurs ressources émanant de leurs relations avec leur communauté d'origine et leur entourage. Par comparaison, actuellement, 92 personnes sont suivies dans le cadre de mandats de probation par les trois personnes qui se partagent les deux équivalents plein-temps (EPT) de cette fonction.

Toutes et tous convaincus

Sandrine Crevoisier ainsi que Léa Seuret et Clémentine Montavon, les deux agentes de probation jurassiennes impliquées dans le projet OD, ne cachent pas leur intérêt pour la «méthode désistance», qui les a convaincues.

Andrée Oriet aussi, elle qui a eu la charge depuis le début de cette année, après la retraite de son prédécesseur Ugo Mora, de coordonner et animer les probationnaires du Jura et de Neuchâtel impliqués dans le projet. Déjà très occupée dans le monde de la musique et de la culture de la Prévôté et du Jura, Andrée Oriet n'a pas résisté à l'envie de s'engager dans ce projet qui lui tient à cœur. Avec un poste à 30%, insuffisant selon elle, qui tombera en principe à la fin de la période de financement en janvier 2024.

Un rôle essentiel dans la «désistance»

L'activité de coordination et d'animation est jugée centrale dans la «désistance». Elle consiste à créer des groupes de rencontre et d'échange, organiser des événements ponctuels avec les personnes accompagnées par la probation. Or les personnes qui sortent de prison sont la plupart du temps laissées à elles-mêmes. Elles se retrouvent sans ressources, sans logement, sans emploi, et risquent de retomber dans leurs travers, comme l'explique Didier. Les agents de probation, débordés, n'ont pas suffisamment de temps à consacrer à cet accompagnement. Andrée Oriet le dit, les agentes de probation Léa Seuret et Clémentine Montavon le confirment, ainsi que Sandrine Crevoisier et Didier.

Un nouveau standard

La Conférence latine des directeurs des départements de justice et police a décidé d'adopter le standard de prise en charge selon les principes de «désistance» pour tout le concordat. Une cinquantaine d'agents de probation ont été formés dans les sept cantons latins. Une quarantaine d'associations ont collaboré avec le projet, indique Luisella De Martini. Il s'est passé quelque chose de fort, que l'on a pu mesurer en mai à Lausanne lors de la cérémonie de clôture du projet, suivie par une cinquantaine de personnes enthousiastes. Luisella De Martini: «On a pu démontrer qu'avec ce projet, il y a ce plus qui permet à la personne de sortir de ce contexte pathogène qui ramène la personne en prison.»

Reste à trouver le financement et l'organisation la plus efficace. Pour l'heure, les solutions sont assez diverses selon les cantons. Tous ne se sont pas ralliés à l'idée de mettre les ressources en commun, comme cela s'est fait dans le projet pilote. Le financement pour 2024 de la fonction clé de la «désistance», la coordination et l'animation, reste en suspens dans le Jura.

GEORGES MAILLARD

Moins cher que la prison pour l'État

Selon Sandrine Crevoisier, au 31 mai dernier, 68 personnes étaient détenues sur ordre des autorités jurassiennes, dont 39 détenus adultes en exécution de sanctions.

À ce jour, 92 personnes sont suivies dans le cadre de mandats de probation qui occupent trois agents se partageant deux équivalents plein-temps. À ces suivis s'ajoutent le service social des établissements de détention jurassiens (32 détenus), diverses démarches pour les détenus placés dans les autres cantons ainsi que des tâches dans le domaine de la surveillance électronique et de la semi-détention.

On le devine: la détention coûte cher à l'État, selon les précisions apportées par Sandrine Crevoisier. Pour les placements dans des établissements pénitentiaires de Suisse latine, le prix de pension oscille entre 194 et 380 fr. par jour (sous réserve des prix spécifiques des unités particulières, unité de mesures, psychiatrique, de sécurité renforcée, etc.). Plus précisément, en détention avant jugement, le prix sera de 194 fr. ou 224 fr. par jour. En exécution de peines, la moyenne se situe entre 320 et 380 fr. Par année, on approche les 130 000 fr. pour un détenu en exécution de peine.

On peut donc dire que la «désistance», qui aboutit à réduire la récidive – fait constaté par l'étude de l'Université de Lausanne, surtout pour les primo-délinquants – permet au final à l'État de faire des économies. Le probationnaire Didier estime que s'il avait bénéficié du programme de «désistance» à sa première condamnation il y a vingt ans, à ses 19 ans, il s'en serait sorti beaucoup plus tôt et aurait coûté beaucoup moins cher à l'État. GM